

Formation de 744 heures (6 mois)
dont 280 heures maximales de mise en situation professionnelle (8 semaines)

LE DISPOSITIF

L'objectif de la formation de réentraînement au travail est d'accompagner les personnes bénéficiant de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), éloignées de l'emploi dans leurs reconstructions sociales et de leur proposer un parcours de retour à l'emploi adapté à chacun. Elle a pour but de travailler un parcours personnalisé et négocié avec les bénéficiaires de façon à ce qu'ils soient autonomes et de les accompagner vers une réinsertion sociale et professionnelle.

Objectifs de cette action pour la personne accueillie :

- Reprendre un rythme social et professionnel et se réapproprié des repères.
- Améliorer sa gestion du quotidien (budget, hygiène de vie, transports, handicap).
- Développer et réactiver ses fonctions cognitives.
- Apprendre à gérer sa fatigabilité
- Prendre conscience de ses potentiels, de ses compétences transverses dans la pratique régulière d'une activité de travail.
- Redécouvrir le monde de l'entreprise.
- Préparer son projet de réinsertion sociale et professionnelle.

POUR QUI ?

L'action s'adresse à toutes personnes reconnues «travailleurs handicapés» sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et dont le projet de retour à l'emploi nécessite une reprise d'une activité cognitive ou professionnelle progressive au préalable.

PROFIL REQUIS

- La lecture et l'écriture en français doivent être acquises et validées au niveau B1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).
- Capacités physiques permettant des positions alternées pendant les activités de travail.
- Handicap stabilisé.

MODALITÉS PRATIQUES

Durée de l'action : 6 mois de formation avec une période de mise en situation professionnelle d'une durée maximale de 2 mois.

Accueil par groupe de 10 stagiaires.

La visite du centre est obligatoire avant toute entrée définitive en formation.

La formation est rémunérée par l'ASP.

ACCOMPAGNEMENT

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement individuel de la part de l'équipe pluridisciplinaire :

- Un(e) formateur (trice) référent(e) du groupe
- Une équipe ressource composée d'un psychologue du travail et d'un formateur en communication.
- Une équipe médico-psycho-sociale

SUIVI

La formation Réentraînement au travail est une formation non qualifiante. Une attestation de fin de stage est délivrée en fin de parcours. Un bilan intermédiaire est réalisé à 3 mois avec le stagiaire pour baliser le chemin restant à accomplir pour atteindre son objectif. Une synthèse finale fera état des avancées du stagiaire dans son parcours et des préconisations de l'équipe pluri disciplinaire.

DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

Accueil :

- Présentation de l'action de formation
- Prendre sa place dans le groupe et dans l'établissement
- Retrouver un rythme de travail
- Communiquer avec ses pairs
- Découvrir son environnement numérique

Découverte :

- Présentation et découverte des activités de travail
- Réaliser un diagnostic personnel
- Définir les objectifs collectifs
- S'engager sur des objectifs réalistes et un suivi individuel
- Reprendre confiance en soi

Réentraînement au travail

Se remettre en situation de travail

- Ateliers professionnels (Atelier D3E ; Gestion de la Bibliothèque, d'une AMAP, du tri sélectif, Atelier Cuir,)
- Ateliers Projets Culturels
- Gestes et postures
- Techniques de recherche d'emploi
- Droit du travail

Gérer son quotidien

- Son Budget
- Son hygiène de vie
- Ses modes de transports
- Son (ses) Handicap(s)
- Sa fatigabilité

Communiquer efficacement en situation de travail

Développer des aptitudes professionnelles

Développer des compétences numériques

Travailler en sérénité

Effectuer des stages en entreprise

Bilans

- Formaliser les avancées de son parcours
- Définir un plan d'action
- Entretiens individuels
- Bilans réguliers

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : pole-qualifiant@crpsmasson.org

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE SUZANNE MASSON

41 avenue du Docteur Netter - 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 67 11 00 – Site Internet : www.crpsmasson.org

Formation agréée par le Ministère en charge de l'Emploi et financée par la Sécurité sociale.